

3^{ÈME} ÉDITION

FORUM DE HAUT NIVEAU

sur l'Eau et l'Assainissement pour tous en Afrique



21, 22 & 23
NOVEMBRE
2013

Sofitel Abidjan - Hôtel Ivoire
Côte d'Ivoire

Promotion d'une coopération vivante et efficace
entre les pays du sud pour accélérer l'accès
à l'hygiène, l'assainissement et l'eau potable
pour tous en Afrique

DOSSIER DE PARTICIPATION



◆ Notre histoire

Eau et Assainissement pour l'Afrique (EAA) est une Institution spécialisée sur les questions d'Hygiène, d'Assainissement et d'Eau Potable (HAEP). Jusqu'en fin 2011, elle était connue sous le nom de Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement à faible coût (CREPA). Elle est devenue une agence intergouvernementale panafricaine à la faveur des réformes institutionnelles impulsées par le Conseil des Ministres.

Avec 32 pays membres, l'Institution en pleine croissance est leader et précurseur dans la mise en place de systèmes intégrés, combinant l'optimisation des approches techniques et scientifiques et les mécanismes de financement novateurs.

L'EAA œuvre depuis 1988 au développement et à la lutte contre la pauvreté par la promotion d'un accès pérenne aux services de base destinés aux populations démunies, vivant en milieu rural, urbain et périurbain. Elle a su se positionner comme un acteur incontournable du secteur de l'eau et de l'assainissement sur le continent.

L'Agence EAA a su, depuis sa création, développer une expertise largement reconnue à l'échelle du continent dans la recherche - action, la formation et la diffusion de l'information sur les questions d'hygiène, d'eau et d'assainissement.

◆ Notre ambition

Contribuer aux efforts des Institutions africaines d'intégration et de développement existantes en impactant significativement, à travers nos interventions conjointes, dans la vie de millions d'africains qui n'ont toujours pas accès aux services d'eau, d'assainissement et d'hygiène de base et durables.

Nous positionner à la pointe de l'innovation en matière d'approches novatrices, d'appui - conseil stratégique et de plaidoyer sur le continent. L'Institution a reçu du Conseil des Ministres, depuis peu, le mandat pour étendre ses interventions au reste du continent.

◆ Notre Vision

Eau et Assainissement pour tous et pour toujours dans une Afrique prospère et rayonnante.



M. Issoufou ISSAKA, Ministre de l'Hydraulique et de l'Environnement du Niger, Président du Conseil des Ministres de EAA

◆ Notre Mission

Notre mission repose sur une approche multisectorielle de promotion de l'accès durable et équitable des populations africaines aux services d'eau et d'assainissement. Notre approche d'intervention est basée sur le développement de solutions intégrées, innovantes et durables ; l'accompagnement des pays africains pour la formulation, la mise en œuvre et le suivi de politiques, stratégies et initiatives et la mobilisation de ressources financières et de compétences innovantes.



M. Daniel KABLAN DUNCAN, Premier Ministre de la République de Côte d'Ivoire recevant M. Issoufou ISSAKA, Président du Conseil des Ministres de EAA, en compagnie de M. Mamadou SANOGO, Ministre de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme de la Côte d'Ivoire.





CONTEXTE

Sous la co-présidence de Monsieur Issoufou ISSAKA, Ministre de l'Hydraulique et de l'Environnement du Niger, Président du Conseil des Ministres de l'EAA et de Monsieur Mamadou SANOGO, Ministre de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme de Côte d'Ivoire ; Eau et Assainissement pour l'Afrique organise la 3^{ème} édition du Forum de Haut Niveau (FHN) pour l'assainissement et l'eau pour tous en Afrique. Cette rencontre aura lieu du 21 au 23 novembre 2013 à l'hôtel Sofitel Abidjan-Hôtel Ivoire, Côte d'Ivoire.

L'objectif principal du FHN est de mettre à la disposition des Décideurs et Acteurs du secteur de l'Eau et de l'Assainissement sur le continent, une plateforme d'échange et d'influence pour favoriser ainsi des décisions et actions concrètes en faveur de l'hygiène, l'assainissement et l'eau potable en Afrique.

L'édition de 2013, organisée en collaboration avec le Gouvernement de Côte d'Ivoire sera consacrée à la « **Promotion de la Coopération vivante et efficace entre les pays du Sud pour accélérer l'accès à l'hygiène, l'assainissement et l'eau pour tous en Afrique** ». Ce thème s'inscrit dans la dynamique des Nations-Unies qui a décrété 2013 comme année de la coopération internationale pour l'eau. Aussi, la crise financière internationale a-t-elle montré les limites des pays du Nord à assurer eux-seuls durablement leur appui au développement soutenu des pays du Sud. En revanche, ces dernières années, la coopération Sud-Sud a continué d'être le moteur d'échanges et de flux financiers soutenus dans le contexte actuel de forte instabilité économique, sociale et politique (ONU, 2012). Selon l'OCDE (2010), les pays du Sud représentaient 37 % des échanges mondiaux, les flux Sud-Sud constituant environ la moitié de ce total.

Il apparaît dès lors de nouvelles opportunités que peuvent saisir les pays africains à travers la coopération Sud-Sud pour compléter et soutenir les efforts de développement depuis lors en collaboration avec les pays du Nord dans la mise en œuvre des programmes et plans d'eau et d'assainissement notamment les engagements pris par les Chefs d'Etat et de Gouvernement africains à Sharm El-Sheikh en 2008. La coopération Sud-Sud est une opportunité à saisir pour la mobilisation des ressources financières, le renforcement des capacités techniques et le partage des expériences, des expertises et des savoir-faire pour une mise en œuvre réussie des plans de développement des Etats africains pour la concrétisation du droit universel à l'eau et l'assainissement en Afrique, conformément à la vision africaine pour 2025.

La présente édition du forum offre cette plateforme pour permettre les échanges directs entre les pays du Sud pour la promotion d'un partenariat technique, financier et le partage d'expertise et de compétence mutuellement avantageux dans le secteur de l'Hygiène, de l'Assainissement et de l'Eau Potable (HAEP).

L'objectif principal de la troisième édition du Forum de Haut Niveau sur l'Eau et l'Assainissement pour tous en Afrique est de catalyser la promotion de la coopération vivante et efficace entre les pays du Sud pour accélérer l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous en Afrique. Il se décline en objectifs spécifiques :

- ✓ catalyser l'émergence des partenariats Sud-Sud pour le développement des opportunités d'affaires en termes de coopération financière pour la mise en œuvre des projets prioritaires hors budgets nationaux dans le secteur de l'Hygiène, Assainissement et Eau Potable (HAEP) ;
- ✓ développer des partenariats et des alliances stratégiques pour le renforcement des capacités techniques et institutionnelles des pays du Sud dans le secteur de l'Hygiène, Assainissement et Eau Potable (HAEP) ;
- ✓ dynamiser le partage des connaissances et de savoir-faire entre les pays du Sud dans le secteur de l'Hygiène, Assainissement et Eau Potable (HAEP).



M. Idrissa DOUCOURE
Secrétaire Exécutif EAA

CIBLES

- ✓ Les Chefs d'Etat et de Gouvernements des pays africains ;
- ✓ Les Ministres en charge des questions d'eau et d'assainissement en Afrique ;
- ✓ Les Ministres en charge des Finances des pays africains ;
- ✓ Les partenaires du Sud (Inde et Chine, Arabie Saoudite, Turquie, Corée du Sud, Taiwan, Koweït, Emirats Arabe Unis, Thaïlande, Israël, Argentine, Malaisie, Chili, Japon, etc.) ;
- ✓ Les Banques d'import-export (EXIM Bank) de la Chine et de l'Inde ;
- ✓ La Banque Nationale Brésilienne de Développement Economique et Social (BNDES) ;
- ✓ Les Institutions multilatérales (Fonds Arabe de Développement Economique et Social, la Banque Arabe pour le Développement Economique de l'Afrique, la Banque Islamique de Développement, le Fonds de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole pour le Développement International, etc.) ;
- ✓ Les fonds du Sud (le Fonds Koweïtien pour le Développement Economique des Pays Arabes, le Fonds Saoudien pour le Développement Economique, le Fonds d'Abou Dabi pour le Développement et le Fonds Spécial du Nigéria) ;
- ✓ Les Organisations d'intégration régionale en Afrique comme l'UA, le NEPAD, la SADC, la CEEAC, la CEDEAO, etc. ;
- ✓ Les ONG, les Chercheurs, et les Professionnels et Acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement en Afrique, etc.
- ✓ Les Investisseurs, les Annonceurs et Hommes d'Affaires ;
- ✓ Les médias.



CONTENU

- ✓ Les sessions plénières ;
- ✓ Les sessions parallèles ;
- ✓ Le Panel des Chefs d'Etat ;
- ✓ Les rencontres B to B et B to G ;
- ✓ L'exposition ;
- ✓ Le Conseil des Ministres de l'EAA ;
- ✓ La réunion des experts des pays membres ;
- ✓ Le lancement du Fonds Africain pour l'Eau ;
- ✓ La célébration des 25 ans de l'EAA ;
- ✓ Le dîner-gala «**la grande nuit de l'Eau**».

Haut Panel des Chefs d'Etat en faveur de l'accès à l'eau et l'assainissement pour tous

Le forum sera mis à profit pour une grande concertation entre les Décideurs au plus haut niveau sur les questions spécifiques de l'accès à l'HAEP avec les partenaires techniques et financiers du Sud.

Table ronde entre Bailleurs de Fonds, les Ministres des Finances et les Ministres en charge des questions de l'Hygiène, de l'Assainissement et de l'Eau Potable

Cette table ronde réunira les Ministres en charge de l'Eau et de l'Assainissement ainsi que les Ministres en charge des Finances autour d'une même table sur la problématique de financement des infrastructures d'eau et d'assainissement au niveau africain. Elle devra permettre de réaffirmer la place prioritaire de l'HAEP ainsi que les axes de coopération avec les pays du Sud. Les Organismes régionaux comme le NEPAD, AMCOW, UA et les Organismes sous-régionaux de développement seront parties prenantes de cette table ronde. Elle doit permettre de discuter de façon structurée de l'offre des Institutions financières du Sud.

Rencontres B to B

Ces rencontres seront organisées entre les différents acteurs du secteur de l'HAEP dans le but de maximiser leur profit et de tirer des opportunités d'affaires avec d'autres acteurs.

Rencontres B to G

Ces rencontres seront organisées entre les différents Gouvernements représentés et les Partenaires au Développement. Elles devront permettre de mobiliser plus d'investissements en faveur de l'HAEP.

Par ailleurs, des présentations en parallèles et des sessions en plénière seront utilisées pour le traitement des différentes thématiques tout au long du forum.

L'EXPOSITION

FHN 2013, c'est aussi une grande exposition avec plus de 1000 congressistes attendus et plusieurs milliers de visiteurs.

LE GALA : LA GRANDE NUIT DE L'EAU

Un gala haut en couleur marquant les 25 ans de l'EAA avec un spectacle convivial et original de sons et lumières, une animation assurée par des artistes de renom, des fresques chorégraphiques, et un magnifique défilé de mode, le tout pendant un somptueux dîner.

POURQUOI PARTICIPER ?

Le Forum constitue chaque année, une étape critique dans le processus de résolutions des problèmes d'eau et d'assainissement sur le continent africain. Le Forum de Haut Niveau ne constitue pas une plateforme de plus, destinée à définir de nouveaux engagements ou recommandations, mais bien une rencontre de prise de décisions et d'actions concrètes.

- ☛ FHN 2013 réunira sur un même espace tous les acteurs du développement des secteurs de l'eau, de l'environnement, de l'assainissement et des secteurs dérivés, qu'ils soient issus des milieux scientifiques, économiques, industriels, gouvernementaux, d'affaires ou des milieux de l'exploitation.
- ☛ FHN 2013, c'est le lieu idéal pour faire des rencontres intéressantes et productives avec :
 - ✓ des Dirigeants de compagnies des secteurs concernés ;
 - ✓ des représentants de compagnies offrant des services à l'industrie de l'eau ;
 - ✓ des Spécialistes, Experts et autres scientifiques à la fine pointe de la recherche dans les domaines concernés ;
 - ✓ des Spécialistes des Gouvernements en matière de statistiques, de législation, d'accompagnement, d'environnement, etc.
- ☛ FHN 2013, c'est un événement majeur à l'échelle africaine et internationale ; une plateforme d'échanges avec plus de 1000 congressistes et plusieurs exposants opérant dans le secteur de l'eau, de l'assainissement, de l'environnement et dans les domaines dérivés.
- ☛ FHN 2013 sera la meilleure occasion pour présenter votre entreprise ou institution à un public large de professionnels et vous permettra d'ouvrir de nouvelles perspectives et opportunités réelles de partenariat.

Vous êtes un acteur du secteur ou du développement local, un investisseur, un donateur, un expert ou tout simplement préoccupé par la question de l'eau et l'assainissement sur le continent africain, joignez-vous à nous pour qu'ensemble nous construisions une Afrique rayonnante et prospère, où chacun a accès aux services durables d'eau et d'assainissement.



SEM Macky SALL, Président de la République du Sénégal pendant les travaux du FHN 2012



TYPE	OPTION	MONTANT F CFA	MONTANT USD
PARTICIPATION INDIVIDUELLE	Participant résident	150 000	300
	Participant non résident	250 000	500
	Rencontres B to B	100 000	200
	Rencontres B to G	100 000	200
GALA	1 Table (08 places)	1 000 000	2 000
	1/2 Table (04 places)	600 000	1 200
	02 Places	400 000	800
	01 Place	250 000	500
SPONSORING EVENT	OFFICIEL	50 000 000	100 000
	PLATINIUM	30 000 000	60 000
	OR	15 000 000	30 000
	ARGENT	5 000 000	10 000
	Stand basic 9m ²	1 500 000	3 000
PUBLICITE DANS LE CATALOGUE	Stand équipé 9m ²	2 000 000	4 000
	4 ^{ème} de couverture	3 000 000	6 000
	Pleine page intérieure	1 500 000	3 000
	1/2 page intérieure	1 000 000	2 000
SPONSORING GADGETS	1/4 page intérieure	600 000	1 200
	BADGES DES PARTICIPANTS	3 000 000	6 000
	SAC OFFICIEL DU FORUM	7 000 000	14 000

NB : Pour nos sponsorings gadgets, bien vouloir nous contacter au (225) 20 00 60 30/31

OFFRE SUPPLEMENTAIRE

Le comité d'organisation vous propose des possibilités d'hébergement dans les meilleurs hôtels de la capitale économique ivoirienne à des prix préférentiels. Il se tient aussi à votre disposition pour toute autre préoccupation relative à l'hébergement.

HOTELS	STANDING	OFFRES	DUREE	MONTANTS F CFA	MONTANTS USD
SOFITEL ABIDJAN HÔTEL IVOIRE (Hôtel du forum)	★★★★★	Chambre supérieure + Petit déjeuner inclus	4 jours	160 000 / nuit	320 / nuit
PULLMAN	★★★★	Chambre + Petit déjeuner	4	560 000	1 120
			5	700 000	1 400
		Déjeuner buffet Dîner buffet	Chaque jour	25 000	50
			Chaque jour	25 000	50
NOVOTEL	★★★★	Chambre + Petit déjeuner	4	400 000	800
			5	525 000	1 050
		Déjeuner buffet Dîner buffet	Chaque jour	23 000	46
			Chaque jour	23 000	46
GOLF	★★★★	Chambre + Petit déjeuner	4	400 000	800
			5	525 000	1 050
		Déjeuner buffet Dîner buffet	Chaque jour	23 000	46
			Chaque jour	23 000	46
IBIS (x 2)	★★★	Chambre + Petit déjeuner	4	224 000	448
			5	300 000	600
		Déjeuner buffet Dîner buffet	Chaque jour	20 000	40
			Chaque jour	20 000	40
IVOTEL	★★★	Chambre + Petit déjeuner	4	224 000	448
			5	300 000	600
		Déjeuner buffet Dîner buffet	Chaque jour	16 000	32
			Chaque jour	16 000	32

En plus des véhicules avec chauffeurs pourront être mis à votre disposition à la demande :

MARQUE	MONTANT F CFA	MONTANT USD
PEUGEOT 406	65 000	130
PEUGEOT 407	40 000	80
MERCEDES C200	130 000	260

Pour bénéficier de ces avantages, veuillez contacter la cellule d'organisation en charge de l'hébergement à Abidjan
☎ (225) 20 00 60 30/31



FORMULAIRE DE SPONSORING FHN 2013

(À remplir et à retourner par fax au (225) 22 41 87 71 ou par e-mail : hlf2013@wsafrica.org)



Nom de l'Entreprise :

Adresse / Pays :

Téléphone : Fax :

Courriel : Site web :

Point focal (Nom et prénoms / Tél. / Courriel) :

ACTIONS	OFFICIEL (50 000 000 F CFA) (100 000 \$ US)	PLATINIUM (30 000 000 F CFA) (60 000 \$ US)	OR (15 000 000 F CFA) (30 000 \$ US)	ARGENT (5 000 000 F CFA) (10 000 \$ US)
Mise à disposition gratuite d'un stand de 12 m ²	●			
Discours à la cérémonie d'ouverture	●			
Positionnement des supports de communication dans la salle du Conseil des Ministres et documentation promotionnelle dans les cartables des Ministres	●			
Organisation d'une session parallèle sur le thème de son choix en relation avec le thème global du forum	●			
Logo sur le sac officiel de l'événement	●			
Panneau de remerciement avec votre logo à l'entrée	●			
Participation au débat Ministériel sur l'eau	●	●		
Positionnement des supports de communication sur site (salles de conférence et espaces de passage)	●	●		
Logo défilant sur le site du forum			●	
Logo affiché sur le site du forum				●
Spot sur la structure à insérer dans le journal télévisé quotidien du forum	●	●		
Interview d'un membre clé de la structure dans le journal du forum sur la RTI 1 (Télévision ivoirienne) et sur le site web du forum	●			
Interview de 3 mn d'un membre clé de la structure dans le journal du forum sur la RTI 1 (Télévision ivoirienne) et sur le site web du forum		●		
Mise à disposition gratuite d'un stand de 9 m ²		●	●	
Présentation au cours d'une session plénière de son choix	●	●	●	
Affichage de vos visuels sur tous les supports de communication	●			
Affichage de vos visuels sur la moitié des supports de communication		●		
Affichage de vos visuels sur le quart des supports de communication			●	
Affichage de vos visuels sur le huitième des supports de communication				●
Bandeau défilant sur le site du forum et la page facebook du forum avec un lien vers votre site web	●			
Logo sur le site et la page facebook du forum avec un lien vers votre site web		●	●	●
Banderole Extérieure	●	●	●	
Double page intérieure dans le catalogue de l'exposition	●			
2 ^{ème} ou 3 ^{ème} de couverture dans le catalogue de l'exposition		●		
Une page intérieure dans le catalogue de l'exposition			●	
1/2 page de couverture dans le catalogue de l'exposition				●
Insertion du logo à la une et annonce de 2 pages dans booklet du participant au forum	●			
Insertion du logo à la une du booklet du participant au forum		●	●	
Bandeau publicitaire dans l'insertion journalière du forum dans le quotidien national de Côte d'Ivoire	●	●		
Logo dans l'insertion quotidienne du forum dans le quotidien national			●	●
Deux tables (16 places) offertes lors de la grande nuit de l'eau	●			
12 places offertes lors de la grande nuit de l'eau		●		
06 places offertes lors de la grande nuit de l'eau			●	
02 places offertes lors de la grande nuit de l'eau				●
Logo sur le site Internet de l'événement (hlf.wsafrica.org)	●	●	●	●
Logo sur le badge	●	●	●	●
Distribution d'un gadget au choix aux congressistes	●	●	●	●
Logo dans le générique du journal du forum	●	●	●	●
Une session B to B offerte au besoin	●	●	●	●
Logo sur le rapport du forum	●	●	●	●
Copie sur support amovible des différentes interventions au cours du forum et des articles de presse portant sur la structure	●	●	●	●
Plaquette de l'entreprise dans le sac officiel du forum	●	●	●	●
Logo sur le spot d'annonce du forum	●	●	●	●

NOUS SOUSCRIVONS POUR LE SPONSORING :

Montant HT (En chiffre)

(En lettre)

Nous payons :

En espèces

Par chèque à l'ordre de EAA-Forum de Haut Niveau

Par virement bancaire : EAA-FORUM DE HAUT NIVEAU / Bank of Africa, Burkina Faso / Code banque : BF084
Code guichet : 01001/Numéro de compte : 001462470047 / Cle RIB : 25 / IBAN : BF42 BF08 4010 0100 1462 4700 4725
SWIFT : AFRIBFBF

Fait à le/...../.....

Signature
(Lu et approuvé) (Nom, Prénoms, cachet)



Raison Sociale : Adresse :
Code Postal : Ville : Pays :
N° Tél. : N° Fax : N° GSM : Email :

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Personne autorisée

Nom :
Prénom :
Fonction :
Tél. / Gsm :
Email :

DESCRIPTION DU STAND

Dimensions du stand : m x m

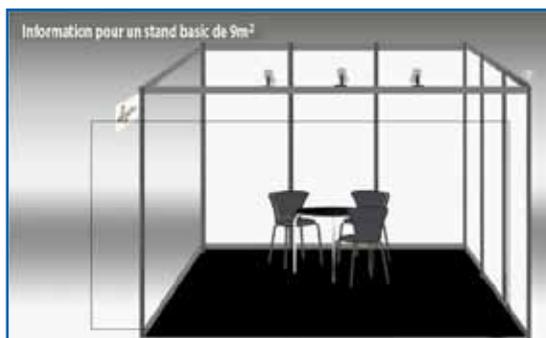
Surface totale : m²

CONDITIONS FINANCIÈRES

..... m² équipé : F CFA / USD

..... m² basic : F CFA / USD

NB : Pour le choix de votre stand, merci de bien vouloir nous contacter afin que nous vous fassions parvenir le plan de masse et les stands disponibles. Pour toute superficie au delà de 9 m², le coût se fera au prorata.



Stand basic 9 m²

NB : Pour le stand équipé vous avez en plus un écran plasma + un lecteur DVD + un meuble de rangement + un présentoir + un réfrigérateur

Nous nous engageons à payer :

Montant HT (En chiffre) F CFA / USD

(En lettre) F CFA / USD

- En espèces
- Par chèque à l'ordre de EAA-Forum de Haut Niveau
- Par virement bancaire BOA Burkina Faso

EAA-FORUM DE HAUT NIVEAU / Bank of Africa, Burkina Faso
Code banque: BF084 / Code guichet : 01001 / Numéro de compte : 001462470047 / Cle RIB : 25 / IBAN : BF42 BF08 4010 0100 1462 4700 4725 / SWIFT : AFRIBFBF

Fait à le/...../.....

Cachet et signature



Raison Sociale : Adresse :
Code Postal : Ville : Pays :
N° Tél. : N° Fax : N° GSM : Email :

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Personne autorisée

Nom :
Prénom :
Fonction :
Tél. / Gsm :
Email :

TYPE D'INSERTION			
Quatrième de couverture (3 000 000 F CFA / 6 000 USD)	<input type="checkbox"/>	Pleine page intérieure (1 500 000 F CFA / 3 000 USD)	<input type="checkbox"/>
Demi-page (1 000 000 F CFA / 2 000 USD)	<input type="checkbox"/>	Quart de page (600 000 F CFA / 1 200 USD)	<input type="checkbox"/>

Nous nous engageons à payer :

Montant HT (en chiffre) F CFA / USD

(En lettre) F CFA / USD

- En espèces
- Par chèque à l'ordre de EAA-Forum de Haut Niveau
- Par virement bancaire BOA Burkina Faso

EAA-FORUM DE HAUT NIVEAU / Bank of Africa, Burkina Faso
Code banque: BF084 / Code guichet : 01001 / Numéro de compte : 001462470047 / Cle RIB : 25 / IBAN : BF42 BF08 4010 0100 1462 4700 4725 / SWIFT : AFRIBFBF

Cachet et signature

Fait à le/...../.....

FORMULAIRE DE PARTICIPATION INDIVIDUELLE FHN 2013

(À remplir et à retourner par fax au (225) 22 41 87 71 ou par e-mail : hlf2013@wsafrica.org)



Nom : Prénom :

Pays de provenance : Organisme:

Tél. : GSM : Email :

Merci d'indiquer l'hôtel de votre choix :

(Consulter la liste des Hôtels sur hlf.wsafrica.org)

✓ JE PARTICIPE AU FHN 2013 EN CHOISSANT L'OPTION N°

Option N°	Type de participation	Montant F CFA	Montant USD
1	Participant résident (vivant en Côte d'Ivoire)	150 000	300
2	Participant non résident	250 000	500

✓ JE SUIS AUSSI INTÉRESSÉ PAR LES RENCONTRES D'AFFAIRES. JE CHOISI L'OPTION N°

Option N°	Type de participation	Domaine / Type d'entreprise / Etat ...	Montant F CFA	Montant USD
3	B to B		100 000	200
4	B to G		100 000	200

DELAÏ DE CONFIRMATION : Inscription et paiement avant le 15 Novembre 2013

NB : Tous les participants venant de l'extérieur sont priés de bien vouloir nous communiquer leur plan de vol

Nous nous engageons à payer :

Montant HT (en chiffre) F CFA / USD

(En lettre) F CFA / USD

En espèces

Par chèque à l'ordre de EAA-Forum de Haut Niveau

Par virement bancaire BOA Burkina Faso

EAA-FORUM DE HAUT NIVEAU / Bank of Africa, Burkina Faso
Code banque: BF084 / Code guichet : 01001 / Numéro de compte : 001462470047 / Cle RIB : 25 / IBAN : BF42 BF08 4010 0100 1462 4700 4725 / SWIFT : AFRIBFBF

Cachet et signature

Fait à le/...../.....

FORMULAIRE DE PARTICIPATION AU GALA FHN 2013

(À remplir et à retourner par fax au (225) 22 41 87 71 ou par e-mail : hlf2013@wsafrica.org)



Raison Sociale : Adresse :
Code Postal : Ville : Pays :
N° Tél. : N° Fax : N° GSM : Email :

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Personne autorisée

Nom :
Prénoms :
Fonction :
Tél. / Gsm :
Email :

CHOIX	MONTANTS (F CFA)	MONTANTS (USD)	CONTREPARTIES
<input type="checkbox"/>	1 000 000	2 000	Une table (08 places)
<input type="checkbox"/>	600 000	1 200	1/2 table (04 places)
<input type="checkbox"/>	400 000	800	02 places
<input type="checkbox"/>	250 000	500	01 place

Nous nous engageons à payer :

Montant HT (en chiffre) F CFA / USD

(En lettre) F CFA / USD

- En espèces
- Par chèque à l'ordre de EAA-Forum de Haut Niveau
- Par virement bancaire BOA Burkina Faso

EAA-FORUM DE HAUT NIVEAU / Bank of Africa, Burkina Faso
Code banque: BF084 / Code guichet : 01001 / Numéro de
compte : 001462470047 / Cle RIB : 25 / IBAN : BF42 BF08
4010 0100 1462 4700 4725 / SWIFT : AFRIBFBF

Cachet et signature

Fait à le/...../.....



La participation au Forum de Haut Niveau (FHN) 2013 devra tenir compte des informations complémentaires ci-dessous. Conditions de paiement : 50% à l'inscription; le solde au plus tard le 08 novembre 2013. NB : Les demandes non accompagnées de l'acompte de 50% ne seront pas prises en considération. Vous pouvez réserver votre participation dans la limite de nos disponibilités. Les frais bancaires (virement, transfert, etc.) sont à la charge du participant. Prière de joindre une copie de la pièce justificative du transfert (en cas de virement). Le participant autorise les organisateurs à communiquer et à diffuser le contenu du formulaire dans le cadre de la préparation et de l'organisation de la manifestation. Il est conseillé aux participants d'apporter des supports promotionnels en français et en anglais tels que des cartes de visite, catalogues ou brochures. Toute inscription peut être annulée avant le 15 Novembre 2013 sans aucune pénalité. Tout désistement après cette date sauf cas de force majeure ne donne droit à aucun remboursement.

➤ Règlement général

1. But

Le Forum de Haut Niveau (FHN) 2013 est une plate-forme spécialisée. Il est un cadre de promotion des produits du secteur de l'HAEP. Il met en relation directe les innovateurs et fournisseurs de services en Afrique et du monde entier, un espace pour valoriser leurs produits et services et les mettre à la disposition d'investisseurs potentiels.

2. Organisation

2.1 La manifestation est organisée sous l'égide du Gouvernement de la Côte d'Ivoire et son exécution pratique assurée par EAA en partenariat avec INTELLIGENCE SARL. Le forum et la foire durent 3 jours. La foire est ouverte de 09h00 à 20h00. Les matinées sont réservées aux professionnels.

2.2 EAA se réserve le droit de fixer seule le lieu, la durée, les heures d'ouverture et de fermeture de la manifestation, le prix des stands, celui des entrées, l'emplacement des exposants dans les stands ainsi que la date de clôture des inscriptions. EAA détermine seule les catégories de personnes physiques ou morales admises à exposer et/ou à visiter la manifestation ainsi que la nomenclature des produits ou services présentés, sans que les participants ne puissent réclamer un quelconque dédommagement.

3. Produits à exposer

La foire n'admet que des produits relevant du secteur de l'HAEP (technologies, maquette, affiches, poster, brochure, etc.). Tout contrevenant à cette règle s'expose à la confiscation pure et simple de ses produits. De même, les produits contrefaits et de la pharmacopée sont strictement interdits. Tout contrevenant s'expose à des sanctions conformément aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire.

4. Réservation de participation

4.1 Des formulaires types d'inscription sont mis à la disposition des participants. Seuls les formulaires dûment remplis, signés et accompagnés d'un acompte d'au moins 50% des frais d'inscription, parvenus à EAA avant la date limite d'inscription seront traités et une suite sera donnée dans la limite des disponibilités.

4.2 Peuvent constituer des motifs de rejet définitif ou provisoire, la communication incomplète des renseignements requis, le défaut des versements ou des garanties exigées par EAA, le non-respect d'obligations antérieures ou du présent Règlement Général, la non adéquation des produits ou services, avec l'objet, l'esprit ou l'image de la manifestation.

5. Paiement

5.1 Le montant des frais de participation est intégralement dû suivant les modalités énoncées sur la fiche de participation dès la signature de celle-ci. Tout virement non parvenu avant le 10 Novembre 2013 dans le compte bancaire de EAA, annule l'inscription en cours. Les frais bancaires liés au virement de fonds restent à la charge de l'exposant.

5.2 Tout désistement qui interviendrait après le règlement intégral des frais de location ne donne droit à aucun remboursement.

5.3 Toute inscription à l'espace B to B peut être annulée avant le 07 Novembre sans aucune pénalité. Tout désistement après cette date sauf cas de force majeure ne donne droit à aucun remboursement.

6. Accès à la manifestation

6.1 Nul ne peut être admis sur le site de la manifestation sans présenter un badge d'accès ou une carte d'invitation délivrée par EAA.

6.2 EAA se réserve le droit d'interdire l'entrée à toute personne ou de faire expulser toute personne, visiteur ou exposant, dont la présence ou le comportement serait préjudiciable à l'ordre public, à la sécurité, à la tranquillité ou à l'image de la manifestation.

6.3 La distribution, la vente et/ou la reproduction des cartes d'invitation et des cartes spéciales émises par EAA sont strictement interdites. Tout contrevenant sera sanctionné conformément aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire.

6.4 Les engagements de participations sont exclusivement réservés aux personnes accréditées par EAA. Tout contrevenant sera sanctionné conformément aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire.

6.5 Chaque exposant est identifié par un badge qui est mis à sa disposition après le paiement intégral des frais de participation. Chaque exposant aura un badge supplémentaire.

6.6 Il est mis à la disposition des acheteurs et visiteurs professionnels et des journalistes accrédités des badges suivant leur corps de métier. Ces badges doivent impérativement faire l'objet d'une demande par retour du formulaire de participation (avant le 05 novembre 2013). Les journalistes doivent impérativement joindre à leur demande une lettre d'accréditation de leur organe de presse.

7. Occupation et jouissance des stands

7.1 Le stand ne sera mis à la disposition de l'exposant que lorsque celui-ci aura satisfait à tous les engagements pris envers EAA (justificatif de paiement et conformité des produits).

7.2 Il est expressément interdit de céder, de sous-louer, d'échanger, à titre gratuit ou à titre onéreux, tout ou partie de l'espace attribué par EAA.

7.3 L'exposant ne peut, sous quelque forme que ce soit, présenter des produits ou services ou faire de la publicité pour des entreprises ou entrepreneurs non exposants, sauf autorisation expresse et préalable de EAA.

7.4 Les exposants s'engagent à une bonne tenue de leur stand. Ils sont responsables des dommages qu'ils causeraient au plancher, cloison, ou à tout autre matériel qui leur aura été affecté. Les frais de remise en état, seront déterminés par les services techniques de EAA et facturés en sus. De manière générale, l'exposant s'engage à ne constituer

par lui-même et/ou par les dispositions prises dans son stand une gêne quelconque pour les visiteurs et autres usagers du site, notamment à travers les animations sonores et les éclairages autres que ceux fournis par EAA. Tout contrevenant s'expose à la confiscation de ses appareils, et tout récidiviste sera expulsé.

7.5 Les exposants s'obligent dans leur propre intérêt à maintenir en permanence sur leur stand un représentant ou un délégué ayant qualité pour conclure des affaires. Ils sont responsables des actes de leur personnel et en particulier de toute malversation qui pourrait leur être reprochée.

8. Entrée des produits sur le territoire de la Côte d'Ivoire

Les produits entrant sur le territoire de la Côte d'Ivoire par route, train, ou avion et destinés à l'exposition-vente devront être obligatoirement accompagnés d'un certificat d'origine. Ils doivent être déclarés au service des douanes. Pour cela, ils doivent être accompagnés d'une liste détaillée qui comporte : la désignation, les quantités et les prix (unitaire/total). Les produits non accompagnés de la liste ou ne comportant pas de prix seront décomptés et évalués par les services compétents. Les fausses déclarations sur les prix et quantités seront constatées par le transitaire agréé du Salon et réprimées selon les lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire. Les produits de grande valeur tels que l'or ou l'argent devront être authentifiés par les services compétents de chaque pays d'origine du produit.

9. Sécurité

EAA pourvoit à un service de surveillance générale confiée aux forces de l'ordre et de sécurité. Il est formellement interdit aux exposants de laisser du personnel ou de l'argent dans les stands en dehors des heures d'ouvertures du salon. Ils sont tenus d'être présents aux heures d'ouverture et de fermeture du Salon. Il est strictement interdit de procéder à toute modification sur les installations électriques sans l'avis préalable de EAA.

10. Obligations en matière de publicité

10.1 L'exposant renonce à tout recours, aussi bien contre EAA que les producteurs ou distributeurs, à raison de la diffusion, pour les besoins de la manifestation, en Côte d'Ivoire et à l'étranger, par voie de télévision, vidéogramme ou tout autre support (livres, plaquettes), de son image, de celle de son œuvre, de son enseigne, de sa marque, de son personnel, de ses produits ou services. Il s'engage à imposer la présente obligation à ses préposés, à ses sous-traitants et à ses cocontractants. Toutefois, toute personne morale ou physique autre que EAA et les médias accrédités désireux de faire des prises de vue, doit au préalable avoir l'accord de l'exposant.

10.2 EAA se réserve le droit exclusif de l'affichage dans l'enceinte abritant la manifestation. L'exposant ne peut donc utiliser que les affiches et enseignes de son entreprise et à l'intérieur de son stand seulement, et ce dans les limites des prescriptions concernant la décoration générale.

10.3 Les circulaires, brochures, catalogues, imprimés, primes ou objets de toute nature, ne pourront être distribués par les exposants que sur leur stand. Aucun prospectus de produits non exposés ne pourra être distribué sans l'autorisation écrite de EAA.

10.4 La distribution ou la vente de journaux périodiques, prospectus, billets de tombola, insignes, bons de participation, même si elle a trait à une technologie, produit, ou manifestation de bienfaisance, ainsi que les enquêtes de sondage sur le lieu de la manifestation et ses abords immédiats sont interdites, sauf dérogation accordée par EAA.

10.5 Toute publicité lumineuse ou sonore, et toutes animations, spectacles, ou démonstrations susceptibles de provoquer des attroupements à l'intérieur et aux alentours du site doivent être soumis à l'agrément préalable de EAA qui pourra revenir sur l'autorisation éventuellement accordée, en cas de gêne apportée à la circulation ou à la tenue de la manifestation.

11. Dispositions douanières

Les innovateurs et promoteurs muni d'invitation officielle de EAA doivent s'acquitter des taxes douanières de la Côte d'Ivoire.

12. Assurance

Outre l'assurance incendie ou inondation couvrant l'hôtel où l'exposition a lieu, l'exposant est tenu de souscrire, à ses propres frais, soit auprès de son propre assureur, toutes assurances couvrant les risques que lui-même et son personnel encourent, ou font courir à des tiers. EAA est déchargé de toutes responsabilités, notamment en cas de perte, vol ou dommages quelconques.

13. Cas de force majeure

EAA peut annuler ou reporter la manifestation en cas de force majeure. Constituent des cas de force majeure, justifiant, à tout moment, l'annulation ou le report de la manifestation, toutes situations nouvelles, économiques, politiques ou sociales, à l'échelon local, national, ou international, non raisonnablement prévisibles, indépendantes de la volonté de EAA, qui rendent impossible l'exécution de la manifestation ou qui emportent des risques de troubles ou de désordres susceptibles d'affecter gravement l'organisation et le bon déroulement de la manifestation ou la sécurité des biens et des personnes.

14. Dispositions diverses

14.1 Toute infraction aux dispositions du présent règlement, aux règlements particuliers le complétant, ou aux spécifications, peut, sans préjudice de toutes autres poursuites, entraîner, au besoin avec l'assistance de la force publique, la fermeture du stand de l'exposant contrevenant.

14.2 Tout différend entre exposants, ou entre un/des exposant(s) et EAA, est réglé à l'écart de la manifestation et ne doit en aucune façon troubler ni sa tranquillité, ni son image.

14.3 L'exposant s'interdit de saisir les tribunaux avant d'avoir, au préalable, mis en oeuvre une procédure de conciliation amiable.

14.4 Toute occupation anarchique sur l'aire du site est formellement interdite. Tout contrevenant à cette règle verra ses installations et articles saisis et confisqués jusqu'à la fin de la manifestation. Les objets confisqués ne seront restitués qu'après paiement d'une amende fixée par EAA.

14.5 Toute contestation liée à l'application ou à l'interprétation du présent règlement général est réglée à l'amiable entre les parties. A défaut, le litige est soumis au tribunal compétent.

14.6 Les éventuelles difficultés d'interprétation du présent règlement général dans sa version anglaise sont résolues par référence au sens du règlement général dans sa version française.



EAU ET ASSAINISSEMENT POUR L'AFRIQUE - EAA
03 BP 7112 Ouagadougou 03
Tél. : (226) 50 36 62 10 / 11
Fax : (226) 50 36 62 08
hlf@wsafrica.org
hlf.wsafrica.org



CONTACTS ABIDJAN
01 BP 10673 Abidjan 01
Tél. : (225) 20 00 60 30/31
Fax : (225) 22 41 87 71
hlf2013.wsafrica.org
hlf.wsafrica.org